

COMPTE RENDU - SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 29 août 2023 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mardi 29 août 2023 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I Approbation du compte rendu de la séance du 20 juillet 2023
- II Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - 1. En urbanisme droits des sols.
 - 2. Etat des renonciations au Droit de Préemption Urbain.
 - 3. Générales.

III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- 1. Décisions budgétaires modificatives budget principal et budget périscolaire
- 2. Versement au Téléthon
- 3. Avenant au contrat de fourniture de repas par la Cuisine d'Uzel
- 4. Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : contribution aux FSL et FAAPDP
- 5. Bilan à mi-mandat : date à fixer, déroulement à valider.

IV - AFFAIRES D'URBANISME - BATIMENTS

- 1. Point sur le dossier salle d'accueil bâtiment périscolaire
 - A Information définitive des candidats
 - B Notification du marché de Maîtrise d'œuvre au Cabinet ARCHIDIUM
- 2. Cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard
 - A Avenant au marché BTT
 - B Avenant au marché BONNEFOY pour aménagement des abords
- 3. Demande de desserte d'une propriété privée par l'allée Abbé PIERRE

V- AFFAIRES DE PATRIMOINE

- 1. Programme des Journées Européennes du Patrimoine : 14 / 15 / 16 / 17 septembre 2023
- 2. Retour sur les séjours actifs du Club du Vieux Manoir

VI - AFFAIRES DE PERSONNEL

- 1. Avancement 2023
- 2. Adhésion au contrat assurance du personnel proposé par le CDG25

VII - AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

- 1. Réalisation de l'arrêt de bus à Rivotte, réseau GINKO.
- 2. Situation du dossier Schéma Cyclable de GBM
- 3. Retour sur observations concernant la problématique VITESSE et ZONE 30
- 4. Perspectives de travail collectif pour élaboration du PLUI

VIII - AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 1. Point prévisionnel sur rentrée scolaire et travaux intervenus pendant l'été
- 2. Point prévisionnel sur la rentrée périscolaire
- 3. Attribution d'une gratification à une stagiaire BAFA
- 4. Convention d'accueil de stagiaires BAFA
- 5. Tarif ALSH Ruche, en cas de maladie des enfants.

Sont présents: Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD à partir du point VI – 1, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT

Absents excusés:

Laurent JEUNET a donné procuration à Eric MERAT Catherine PARDONNET a donné procuration à Nadine MAUGEY Alain RICHARD a donné procuration à Frédéric VERMOT jusqu'au point V - 5

Absent: Guillaume BLANDIN

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Frédéric VERMOT, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, est ajouté un point sur les « Nuisances de l'aérodrome de La Vèze ». Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 juillet 2023

Les conseillers municipaux ne font part d'aucune observation.

Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

<u>DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS</u> (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

2 décisions ont été prises :

- ➤ Le 31 juillet : prolongation de la concession 146/1999, pleine terre, au cimetière de la famille MARION Fernand et Jeannine, jusqu'au 1er août 2059.
- ➤ Le 26 août : concession 231/2023 de 30 ans pour un caveau 4 places, extension cimetière, famille CONTOZ-FONTAINE Marie-Paule

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

♦ Décisions budgétaires modificative.

A / Suite au conseil municipal du 20 juin dernier et aux décisions budgétaires prises, il y a lieu de modifier l'affectation des crédits d'investissement.

Imputation	BP voté le 13 avril 2023	BP modifié le 20	DM
budgétaire	comprenant DM	juin 2023	
	antérieures		
2118	415	0	415
21311	7 730	12 230	+ 4 500
21316	0	5 340	+ 5 340
21318	488 519	654	1 865
2138	9 540	3 500	6 040
2161	0	12 480	+ 12 480
2168	10 00	0	- 10 500
2183	20 000	16 000	- 4 000
2184	3 000	3 500	+ 500

B/ Dans le cadre de travaux complémentaires demandés par l'ABF pour étude de la butte cadastrale au Château, Pierre GÉRARD-BENDELÉ a adressé une facture de 1 020 €. Il est proposé la DM suivante :

Compte 21318 : autres bâtiments publics : - 1 020 € Compte 2031 : frais d'études : + 1 020 €

- C/ Suite à l'emprunt souscrit auprès de la Banque Populaire de 250 000 €, il y a lieu d'inscrire des sommes supplémentaires pour assurer le versement de la 1ère échéance le 27 octobre 2023.
 - Compte 66111 : intérêts réglés : + 2 460 €

Compte 678 : autres charges exceptionnelles : - 2 460 €

Compte 1641 : emprunts (capital) : + 2 100 €

Compte 21318 : autres bâtiments publics : - 2 100 €

D/ Pour régler les intérêts de la ligne de trésorerie, il y a lieu d'inscrire des sommes supplémentaires :

Compte 6618 : intérêts des autres dettes : + 2 100 €

Compte 022 : dépenses imprévues : - 2 100 €

Décisions budgétaires modificatives adoptées à l'unanimité.

♦ Avenant au contrat de fournitures de repas (cantine) par la Cuisine d'Uzel. Corinne PETER, Adjointe, rappelle que le contrat de fournitures de repas pour la cantine scolaire courre jusqu'au 31 août 2025 et qu'il prévoit une clause d'indexation des tarifs. Compte tenu de la conjoncture inflationniste, la Cuisine d'Uzel présente un avenant de 7.36 %.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant à intervenir.

- ◊ Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : contribution aux FSL et FAAPDP. Comme chaque année, le Maire présente la politique d'habitat logement du Département du Doubs qui présente deux volets :
 - Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)
 - Le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD).

Il propose de contribuer à ces deux fonds, sur la même base qu'en 2022, à savoir :

- > FSL: 0.61 € x 1 630 habitants = 995 €
- FAAD : 0.30 € x 1 630 habitants = 489 €

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE D'URBANISME - BATIMENTS

- ♦ <u>Cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard</u>. Compte tenu de l'avancement des travaux, Hervé TOURNOUX , Adjoint propose :
 - ➤ Un avenant au marché BTT lot 6, doublage, cloisons, peintures, pour travaux supplémentaires, soit
 - ✓ En moins : 3 628.25 € HT
 - ✓ En sus : 5 022.56 € HT

Le marché initial passe donc de 23 717.75 € HT à 25 112.06 € HT (soit en TTC : 28 461.30€ à 30 134.47 €).

➤ Une modification du marché BONNEFOY lot 1, terrassement, VRD, pour réalisation d'un parking perméable.

Le marché initial modifié fera l'objet d'une information au prochain conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

◊ Demande de desserte d'une propriété privée par l'allée Abbé Pierre. Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente la demande d'un propriétaire dont la sortie de propriété s'effectue sur le chemin Stratégique et qui souhaite un deuxième accès sur l'allée Abbé Pierre.

Après débat, le conseil municipal unanime émet un avis défavorable à cette demande et charge le Maire d'en informer le propriétaire.

AFFAIRES DE PERSONNEL

♦ <u>Avancement de grade 2023</u>. Le Maire expose que deux agents répondent aux conditions d'avancement de grade pour cette année.

- ➤ Régis SAVOURET, actuellement Animateur Territorial, pourra être nommé Animateur Territorial Principal de 2ème classe, à compter du 12 septembre 2023.
- ➤ Yahël GOSKOVA, actuellement Adjoint d'animation pourra être nommée Adjoint d'Animation de 2ème classe, à compter du 24 décembre 2023.

Après débat, le conseil municipal unanime :

- Retient les avancements proposés
- Modifie le tableau des emplois communaux :
 - ✓ en supprimant les grades d'Animateur Territorial et d'Adjoint d'animation
 - ✓ en créant les grades d'Animateur Territorial Principal de 2^{ème} classe et d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe
- ♦ Adhésion au contrat assurance du personnel proposé par le CDG25. Le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la commune a souscrit à une assurance couvrant les risques d'absences du personnel, auprès de CIGAC / GROUPAMA, qui arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Afin d'inciter l'ensemble des collectivités du Doubs à souscrire ce type de contrat, le CDG25 propose un contrat groupe, souscrit auprès de SOFAXIS / CNP Assurance.

Après étude comparative des dispositions de chaque contrat et à cotisation identique, le reste à charge communal est de l'ordre de 3 500 € au profit du contrat du CDG25.

Après débat, le conseil municipal unanime, décide :

- de retenir le contrat groupe du CDG25 à compter du 1er janvier 2024
- > d'informer CIGAC / GROUPAMA du non renouvellement du contrat en cours

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

- Perspectives de travail collectif pour élaboration PLUI. Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint, rappellent ce lourd dossier en cours et les nombreuses difficultés rencontrées. Une orientation forte doit être prise par les communes visant à diminuer les surfaces à urbaniser. Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal:
 - > décide que l'élaboration du PLUI sera suivie par le conseil municipal
 - > désigne Hervé TOURNOUX, référent communal au sein du comité de secteur PLUI
 - > sollicite de GBM la présence du Vice Président urbanisme PLUI, lors d'une prochaine séance de conseil municipal.
- ♦ Suites à donner au mail « Nuisances de l'aérodrome de La Vèze ». Le Maire fait part d'un long mail reçu en mairie sur les nuisances de l'aérodrome, et surtout durant le week-end. Après débat formulant des avis divergents, le conseil municipal consensuel demande au Maire une intervention pour que soient respectés les engagements, notamment les horaires.

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

- ♦ Recrutement au périscolaire. Corinne PETER, Adjointe, présente la candidature de Maëlys FAVRE, qui est à la recherche d'un emploi. Compte tenu de sa situation, il peut lui être proposé un contrat de vacataire du 7 septembre 2023 au 27 octobre 2023. Adopté à l'unanimité.
- ♦ <u>Convention pour l'accueil des stagiaires BAFA</u>. Corinne PETER, Adjointe, propose qu'une convention d'accueil des stagiaires BAFA lors de la Ruche soit signée pour préciser les modalités d'accueil. **Adopté à l'unanimité**.
- ♦ <u>Tarif Ruche en cas de maladie</u>. Le conseil municipal **unanime** retient le principe qu'en cas de maladie des enfants fréquentant la Ruche, et sur présentation d'un certificat médical, le tarif hebdomadaire sera réduit de 1/5 pour les semaines de 5 jour et ¼ pour les semaines comprenant un jour férié.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

<u>DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS</u> Déclarations préalables ac<u>cordées</u> :

- > Jean ESCALIER, 8 rue de la Sablonière, pose de panneaux photovoltaïques
- Florent JACQUET, 72 rue de l'Aqueduc, isolation par l'extérieur et pose d'un bardage

Permis de construire modificatif accordé à : David KRUTTLI, 4 allée de la Paix, pour :

- Remplacement de la terrasse couverte d'une pergola en acier par une en bois.
- Ajout d'un escalier bois pour accès terrain et sous-sol.
- > Ajout d'un muret côté nord-ouest

Pour information du conseil municipal

<u>Déclaration d'intention d'aliéner (renonciation au droit de préemption urbain)</u>: Elle a concerné un appartement dans copropriété, sur terrain de 2 343m², en zone UB, impasse des Fours à Chaux. Apport en société

Pour information du conseil municipal

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

<u>Versement au Téléthon.</u> La somme de 70 € déposée en mairie pour le Téléthon, sera confiée à l'association Les Vergers qui la reversera à cet organisme.

Bilan à mi-mandat et perspective de fin de mandat : date et déroulement. En définitive, il est proposé que chaque commission communale prépare un bilan de ces actions réalisées et souhaitées et l'ensemble de ces travaux sera débattu lors d'une réunion envisagée d'ici minovembre.

AFFAIRE D'URBANISME - BATIMENTS

<u>Point sur le dossier salle d'accueil – bâtiment périscolaire</u>. Le Maire, Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoints rappellent que :

- ➤ L'information définitive des candidats a été faite en semaine 31 et visée en Préfecture le 16 août 2023. Le versement des indemnités interviendra semaine 36.
- L'ensemble des pièces du marché de maîtrise d'œuvre, signé par le Maire a été visé en Préfecture le 16 août 2023. Il sera notifié au cabinet ARCHIDIUM, semaine 35

Ils précisent qu'une première réunion s'est tenue le 28 août avec l'équipe pour définir les différentes phases de travaux et leur calendrier.

Une réunion, le conseil municipal élargi et l'architecte, se tiendra pour les ultimes échanges / questions-réponses.

Un point d'avancement sera effectué lors de chaque conseil municipal.

AFFAIRES DE PATRIMOINE

<u>Programme des Journées Européennes du Patrimoine</u>. Jacques TONNERRE, Adjoint, présente le programme retenu :

- ▶ <u>Jeudi 14</u> à 19h30, salle Marianne, conférence par René LOCATELLI sur le mobilier découvert au château et autres points de la commune (LIDARD D. DAVAL)
- Vendredi 15 à 18h, randonnée entre chien et loup (5 km), organisée par AVALFORT.
- > Samedi 16 à 15h, visite guidée du château
- <u>Dimanche 17</u> à 10h, messe dans l'enceinte de l'ancienne église du château, suivie d'un apéritif communal offert par la municipalité

Après ce moment, pique-nique citoyen au gré de chacun (tables et bancs mis à disposition sur place) puis 14h30 et 15h30, nouvelles visites guidées du château

Retour sur séjours actifs du CLUB DU VIEUX MANOIR. Jacques TONNERRE, Adjoint, fait un bref compte rendu très positif des deux séjours du club du Vieux Manoir.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

<u>Réalisation de l'arrêt de bus à Rivotte par GBM sur réseau Ginko</u>. Attendu depuis 2001, cet arrêt a été réalisé.

<u>Situation du dossier Schéma cyclable de GB Métropole</u>. Vincent GIRARD, Adjoint, fait le point sur la réunion tenue ce jour et informe de la réunion qui se déroulera le 12 septembre pour poursuivre la réflexion sur la liaison Plateau / Besançon.

Retour sur observations concernant la problématique VITESSE et ZONE 30. Le Maire expose que suite à une observation de Catherine PARDONNET, Conseillère municipale, le sujet sera réabordé avec le STA, GBM et la Gendarmerie..

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

<u>Point sur la rentrée scolaire</u>. Corinne PETER, Adjointe fait le point de la future rentrée scolaire. A ce jour, 84 enfants sont inscrits en élémentaires et 34 sont en maternelle. Toutes les classes sont à double niveau.

En ce qui concerne les travaux demandés par le corps enseignants, il sont été réalisés au cours de l'été

<u>Point sur la rentrée au périscolaire</u>. Corinne PETER, Adjointe rappelle la composition de l'équipe :

Fonctionnaires:

- Régis SAVOURET, Animateur territorial, Directeur du périscolaire (cantine / TAP / garderie)
 temps complet
- ➤ Laurène GRANDCLAUDE, Adjoint d'animation, Directrice Adjointe du périscolaire (pause méridienne / TAP / garderie) temps complet
- Yahel GOSKOVA, Adjoint d'animation, fait fonction d'ATSEM / TAP / garderie du soir temps complet
- Klodjana ZGJONA, Adjoint technique, agent de restauration / entretien des locaux temps complet
- Virginie BÔLE, ATSEM le matin / pause méridienne / TAP / entretien des locaux temps non complet 32/35ème

Contractuelles:

- Ouaïba BENCHEQROUNE, Adjoint technique, garderie de matin / pause méridienne / TAP et entretien des locaux – temps non complet 30/35^{ème}
- ➤ Sonia MERZOUGUI, Adjoint d'animation, pause méridienne / TAP / garderie soir temps non complet : 19/35 ème

Intervenants extérieurs :

- Valérie DECOL, Plasticienne, convention pour participation aux TAP pour l'année scolaire 2023 / 2024 à renouveler au prix horaire de 40 €
- Cyrille MOUGIN, Nature Action, devis pour participation aux TAP pour l'année scolaire 2023 / 2024 à renouveler au prix horaire de 40 € (100 € par jeudis sur la base de 30 jeudis par an).
- Ecole de Musiques du Plateau
- > PSL

Mises à disposition du football club - pour rappel - cf décision du conseil municipal du 20 juillet 2023

➤ Florent FAVROT, responsable technique et administratif du FCMMGV, convention pour participation aux activités périscolaires renouvelée au prix horaire de 13.50 €

➤ Maël BOISSENOT, Sullivan BLONDEAU, Alix FAIVRE, Quentin MUGNIER conventions pour participation aux activités périscolaires renouvelée au prix horaire de 6.75 €

<u>Conventions de bénévolat</u> : il est proposé de renouveler les conventions de bénévolat pour l'année scolaire 2023 / 2024.

A ce jour, seule Mme Michèle VUILLEMOT souhaite reconduire sa participation pour pause méridienne et TAP

AGENDA:

 Prochains conseils municipaux envisagés les Jeudi 19/10 – Jeudi 16/11 – Jeudi 7/12/2023 à 19h30

Manifestations:

- En ce moment...Festival de Musique Besançon Montfaucon
- ➤ 1-2 septembre ...EBULLI'SON
- > Samedi 9 septembre : Forum des Associations
- Jeudi 14 Vendredi 15 Samedi 16 et Dimanche 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- Vendredi 22 septembre, Saône et Montfaucon : journée SYDED pour élus du plateau et parlementaires.
- Vendredi 22 septembre à 12h30 : 15^{ème} anniversaire de la Maison Ages et Vie PAULETTE GUINCHARD
- Dimanche 24 septembre : Vide grenier des Associations, des Familles et des Cadichons

A 22h, le Président lève la séance.

Frédéric VERMOT Secrétaire de séance Pierre CONTOZ Maire